

Communiqué du 13 janvier 2010

Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse

L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux salue la décision du Conseil fédéral Les prairies maigres enfin sous protection

Le Conseil fédéral a enfin mis sous protection les prairies et pâturages secs. L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse salue cette décision attendue depuis plus de cinq ans. Les agriculteurs seront ainsi soutenus dans toutes les régions du pays pour assurer le maintien de ces habitats précieux. La pétition munie de plus de 38'000 signatures lancée par l'ASPO et Pro Natura a peut-être joué un rôle dans la décision du gouvernement. Malheureusement, de nombreuses surfaces ont disparu depuis la publication de l'inventaire des prairies maigres. Il est aussi regrettable que le Conseil fédéral ne consacre pas de budget supplémentaire à la mise en œuvre de cette ordonnance.

Les prairies fleuries de Suisse sont maintenant enfin sous protection. Le Conseil fédéral a finalement tenu ses promesses en mettant en vigueur l'ordonnance sur la protection des prairies et pâturages secs PPS. Il aura fallu cependant attendre plus de cinq ans, depuis la fin de l'inventaire des prairies et pâturages maigres en 2004. Durant cette période, de nombreuses surfaces ont disparu parce que la base légale manquait. L'ASPO/BirdLife Suisse et Pro Natura, devant l'inertie du gouvernement, ont lancé en 2009 une pétition qui a récolté en quelques mois plus de 38'000 signatures.

« La décision du Conseil fédéral représente une contribution importante à la biodiversité » salue François Turrian, vice-directeur de l'ASPO. Près de 40% des espèces végétales et 50% des espèces animales habitent en effet les prairies et pâturages secs. De nombreuses plantes et animaux menacés comme les orchidées et papillons sont dépendants d'une bonne gestion de ces prairies. Durant les soixante dernières années, la surface de ces habitats a régressé de 90%. La fertilisation excessive des sols, les remaniements parcellaires, la construction et, dans les zones montagneuses, l'embroussaillement, sont les principales causes de disparition des prairies fleuries.

Photo : Des prairies riches en fleurs ont une haute valeur paysagère et méritent d'être protégées. A télécharger sur www.birdlife.ch/medias

Renseignements complémentaires :

François Turrian, directeur romand, tél. 026 677 03 80 / 079 318 77 75

L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse est l'organisation de protection des oiseaux et de la biodiversité qui rassemble plus de 61'000 membres de tous les cantons et environ 500 sections locales. L'ASPO gère les deux centres-nature de La Sauge près de la réserve du Fanel au bord du lac de Neuchâtel et du marais de Neerach dans le canton de Zurich.

L'ASPO mène la campagne « Biodiversité – source de richesse » et participe à l'Année Internationale de la Biodiversité.